



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 juin 2019 à 18h30

tel : 02.31.27.15.80
fax : 02.31.23.86.06
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

BATIMENTS COMMUNAUX – PATRIMOINE

COMMISSION « BATIMENTS ET PATRIMOINE » : REUNION DU 16 MAI 2019

La commission s'est rendue d'abord à l'école élémentaire pour voir la belle fresque de la salle des professeurs réalisée par le service technique dont la qualité du travail est une nouvelle fois soulignée.

Au Foyer Rural, la commission a défini les travaux de réhabilitation intérieure : isolation phonique des plafonds, changement du rideau métallique séparant la salle de l'ex-cantine, remplacement du rideau de scène, mise en peinture des murs et portes, habillage du bas de la scène et des bas de portes, ajout de spots pour l'éclairage de la scène, pose d'un interrupteur à l'entrée de la salle.

Concernant le bungalow situé rue de la Poste qui est affecté aux besoins du personnel communal composé maintenant de huit personnes permanentes, 2 douches et une cuisine seront aménagées. Un parking sera également étudié pour le stationnement des véhicules.

VOIES – RESEAUX - EQUIPEMENTS

CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : OBTENTION DU LABEL NIVEAU 3

Le jury en charge de l'attribution du label de la charte d'entretien des espaces publics attribue à la commune de Cagny le label niveau 3 pour un an renouvelable à l'issue d'un contrôle effectué par la FREDON.

La remise de récompense se tiendra à Villers-Bocage le 14 juin prochain et Monsieur ARSENE, responsable des services techniques, représentera la commune.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : CONVENTION 2019-2020-2021

délibération 2019/37

Afin de poursuivre le dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique sur le département du Calvados, la FREDON propose de renouveler l'engagement de la commune par le biais d'une convention portant sur les années 2019 – 2020 – 2021.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- décide de poursuivre son adhésion au programme départemental de lutte collective contre le frelon asiatique,
- autorise Madame le maire à signer la convention à intervenir pour les années 2019 – 2020 – 2021,
- dit que les prestataires choisis pour la destruction des nids de frelons sont par ordre de priorité :
 - M.V.C.G.F. VITTEL Marc à Argences
 - PARASITECH SAS à Bourguébus

- STOP GUEPES FRELONS Calvados GUILBERT Clément à Caen
- ANF 14 LE NABEC Benoît à Fresney-le-Puceux
- donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

CDC VAL ES DUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019

Le Conseil communautaire du 23 mai 2019 portait, en plus du compte rendu des délégations au président et au bureau, sur les points suivants :

- les versements dus par la commune d'Escoville dans le cadre de la fusion entre les CDC Val ès dunes et Entre Bois et Marais, à savoir 101 065,84 €, seront échelonnés sur 4 ans,
- Au niveau assainissement, un avenant n°6 a été signé pour la délégation par affermage de l'ex « Vallée de la Muance », une demande de subvention est faite pour la création d'un réseau et d'une unité de traitement dans le bourg de Saint Ouen du Mesnil Oger,
- Complexe aquatique : le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du bassin nordique a été confié à la société Keo Ingénierie pour un montant de 108 850 € HT,
- Voirie :
 - au titre du programme 2018, un avenant a été voté pour un montant de 32 088,40 € HT. Pour 2019, le marché de travaux a été accordé à l'entreprise TOFFOLUTTI pour un montant de 517 143 € HT en tranche ferme et 31 150 € HT en prestation supplémentaire éventuelle,
 - La convention de mise à disposition de personnel pour l'entretien de la voirie 2019 a été adoptée et la commune de Cagny percevra la somme de 9 371,82 €,
 - Un accord-cadre à bons de commande a été attribué à l'entreprise Signature pour un montant de 15 000 € HT annuel.
- Environnement et tourisme
 - Pour la création de nouvelles pistes cyclables, une consultation est lancée pour le recrutement d'un AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage),
 - Un accord-cadre à bons de commande avec un chiffrage maximum de 40 000 € HT a été conclu avec l'association Plaine Emploi pour le programme d'entretien des chemins de randonnée et voies vertes pour les années 2019 à 2022,
 - Une convention a été passée pour 2019, 2020 et 2021 avec la FREDON Basse-Normandie afin de lutter contre les frelons asiatiques,
- Plan climat air énergie territorial
 - La CDC participera au projet de cadastre solaire et a désigné Patrice MARTIN comme élu référent,
- Validation des 15 bâtiments pour lesquels un diagnostic énergétique sera réalisé par le SDEC. Pour Cagny, c'est la mairie qui fera l'objet de l'étude,
- Mission locale : Philippe PESQUEREL et Martine BUTEUX représenteront la CDC Val ès dunes à la Mission Locale de Caen la mer Calvados centre,
- Personnel communal : création d'un poste à temps complet pour accroissement d'activité à l'office de tourisme à compter du 1^{er} juillet 2019.

TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2020

délibération 2019/39

Concernant la compétence eau, le territoire de Val ès dunes est couvert par des syndicats en charge de l'eau potable. Deux syndicats, le Clos Morant et la Région d'Argences vont fusionner à partir du 1^{er} juillet 2019. La loi prévoit le transfert de la compétence à la CDC au 1^{er} janvier 2020. Dans cette hypothèse, la CDC déléguerait cette compétence aux syndicats existants (SIAEP

d'Argences-Clos Morant et le syndicat mixte Eaux Sud Calvados). Si la minorité de blocage ouverte par la loi était exercée, la compétence resterait nécessairement aux mêmes syndicats. Par ailleurs, compte tenu de l'environnement de la CDC et la volonté des établissements publics voisins de reprendre la gestion de l'eau dans leurs communes, à plus ou moins brève échéance, le SIAEP d'Argences-Clos Morant se retrouvant inclus totalement dans Valès dunes se trouverait automatiquement dissous et la compétence reviendrait à la CDC.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer contre le transfert à la CDC Valès dunes au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes Valès dunes au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable
- donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

SMEOM DE LA REGION D'ARGENCES : CONSEIL SYNDICAL DU 5 JUIN 2019

Les résultats de la collecte du verre, des caractéristiques des fibreux (papier-carton) et de l'extension des consignes de tri pour la période mi-février à mars 2019 ont été présentés aux élus lors du Conseil syndical du 5 juin 2019.

Le tri des fibreux doit être amélioré et 109 retours pour erreur de tri ont été comptabilisés (verre dans bacs jaunes). A chaque fois, l'ambassadrice du tri intervient pour informer les usagers.

Pour les 61 points d'apport volontaire du verre (+ 10 à venir), un planning de propreté a été arrêté : une veille hebdomadaire, un balayage après vidage et un nettoyage au jet tous les 2 mois.

Par ailleurs, suite à la défection de l'entreprise de tri des emballages ménagers et des papiers, la construction et l'exploitation d'un centre de tri sont envisagées sur Cuverville

AFFAIRES DIVERSES

COMMEMORATION DU 75^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Les enfants de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration du 75^{ème} anniversaire du Débarquement à Banneville la Campagne le 7 juin. 500 enfants étaient rassemblés et les cérémonies se sont bien déroulées avec beaucoup d'émotion.

L'après-midi, les enfants de Cagny étaient présents à la commémoration organisée place de Pirbright. A cette occasion, la table d'orientation située route de Démouville, dans la pointe de terrain après le lotissement de l'Etoile, a été inaugurée.